

Document d'information

Le sport de haut niveau et le processus de renouvellement de la Politique canadienne du sport

Juin 2011

Une excellence accrue

La Politique canadienne du sport a pour objectif, d'ici 2012...

Que le nombre d'athlètes dont le talent est reconnu ait augmenté et que les athlètes et équipes du Canada atteignent systématiquement, de façon loyale et éthique, d'excellentes performances sur la scène internationale, et ce, aux plus hauts niveaux de compétition.

Le présent document a pour but de présenter de l'information sur le sport de haut niveau dans le contexte du processus de renouvellement de la Politique canadienne du sport (PCS). La première partie porte sur les progrès et les réussites de la mise en œuvre de la PCS, et la deuxième partie décrit l'état actuel des choses dans le milieu du sport de haut niveau.

Progrès et réussites à ce jour

En 2009, The Sutcliffe Group a entrepris une évaluation de la Politique canadienne du sport pour le compte de Sport Canada et des ministères responsables du Sport des gouvernements provinciaux et territoriaux. L'évaluation visait à examiner les sept premières années d'application de la Politique.

Au chapitre de l'excellence, l'évaluation a permis de conclure que « de très bons progrès ont été accomplis »¹; en effet, 13 indicateurs du rendement sur 15 ont été satisfaits ou sont en voie de l'être. Des progrès tout aussi impressionnants ont été réalisés en ce qui concerne deux autres objectifs stratégiques, soit les ressources (94 %) et l'interaction (100 %). C'est au chapitre de la participation que les progrès les moins grands ont été enregistrés, avec un taux de 50 %.

Athlètes de talent

Le nombre d'athlètes de talent, déterminé grâce au nombre d'athlètes brevetés pouvant se voir octroyer un brevet SR1 ou SR2, a augmenté, passant de 374 en 2002 à 437 en 2010. Les brevets SR1 et SR2 sont octroyés aux athlètes qui répondent aux critères suivants : classement parmi les 8 premiers dans des épreuves ayant une limite d'une inscription par pays, parmi les 12 premiers dans des épreuves ayant une limite de deux inscriptions par pays, ou parmi les 16 premiers dans des épreuves acceptant trois inscriptions et plus par pays; et classement dans la première moitié du groupe de concurrents. L'augmentation la plus importante du nombre d'athlètes ayant un brevet SR1 ou SR2 s'est produite de 2006 à 2007, année au cours de laquelle ce nombre est passé de 389 à 424. Cette augmentation

¹ The Sutcliffe Group, *Évaluation de la Politique canadienne du sport : rapport final*, 25 avril 2010, page 6.

est survenue par suite de la première injection notable de capitaux destinés aux sports d'hiver de haut niveau ciblés en 2005 et aux sports d'été de haut niveau ciblés en 2006. L'octroi de ces brevets ne dépend pas de la taille du budget de Sport Canada affecté au Programme d'aide aux athlètes.

Atteinte de résultats de calibre international

Les athlètes canadiens ont offert, en 2010, la meilleure performance du Canada à des Jeux d'hiver. Le Canada a remporté pour la première fois une médaille d'or en tant que pays hôte des Jeux olympiques (d'été ou d'hiver), et les athlètes canadiens ont établi un nouveau record en remportant 26 médailles, dont 14 d'or, soit le plus grand nombre de médailles d'or remportées par un pays dans le cadre de Jeux olympiques d'hiver. Les athlètes paralympiques canadiens n'ont pas fait moins bonne figure, remportant 19 médailles, y compris 10 médailles d'or, et battant ainsi le record de 15 médailles établi en 2002. Avec ses 10 médailles d'or, le Canada s'est classé troisième pour le nombre de médailles d'or remportées, atteignant ainsi l'objectif de performance qu'il s'était fixé pour les Jeux paralympiques.

Après les Jeux d'hiver de 2010, les athlètes canadiens des sports d'hiver ont continué sur leur lancée au cours de la saison 2010-2011. En coupe du monde, ils ont remporté 128 médailles, décrochant le deuxième rang derrière les Allemands et leurs 201 médailles, tout juste devant les Américains, qui ont terminé avec 127 médailles. Lors des championnats mondiaux de 2011, les athlètes ayant un handicap ont gagné 14 médailles (6-3-5) et les athlètes non handicapés ont mis la main sur 31 médailles (13-9-9), dont la spectaculaire médaille d'or remportée par Devon Kershaw et Alex Harvey, une percée pour le pays en ski de fond. Son total de 31 médailles place le Canada au deuxième rang, derrière l'Allemagne (34 médailles) et devant la Norvège (28 médailles).

Les résultats obtenus par le Canada aux Jeux olympiques d'été de 2008 à Beijing sont une amélioration par rapport aux résultats des Jeux de 2004 et de 2000. En 2008, le Canada a terminé avec 18 médailles (14^e rang), comparativement aux 12 médailles (19^e rang) gagnées en 2004 et aux 14 (15^e rang) en 2000. Le classement au 14^e rang en 2008 est survenu seulement trois ans après le versement du montant de 12 millions de dollars destiné à l'accroissement de l'excellence, et avant que le montant supplémentaire de 24 millions de dollars prévu au budget de 2008 ne soit reçu. Aux championnats du monde, les athlètes canadiens, y compris les athlètes non olympiques, ont remporté 19 médailles (2-8-9) en 2009 et 14 (3-4-7) en 2010.

Les résultats obtenus par le Canada aux Jeux paralympiques d'été de 2008 à Beijing sont de beaucoup inférieurs aux résultats enregistrés en 2004 et en 2000. En 2008, le Canada a terminé avec 19 médailles d'or (7^e rang), comparativement aux 28 médailles gagnées en 2004 (3^e rang) et aux 38 (3^e rang) en 2000. Au niveau international, le degré de compétition dans les sports paralympiques d'été a augmenté de manière notable au cours des dernières années; en effet, des pays comme la Chine et la Grande-Bretagne investissent des sommes considérables dans ces athlètes. Aux championnats du monde,

les athlètes canadiens ont remporté 9 médailles (2-1-5) en 2009 et 30 médailles (8-12-10) en 2010; des 30 médailles remportées en 2010, 19 l'ont été par des nageurs canadiens.

Sport pratiqué de façon loyale et éthique

Au Canada, l'engagement à pratiquer le sport de façon loyale et éthique est la pierre d'assise du sport de haut niveau. Des politiques, des programmes et des initiatives nationales, comme la Politique canadienne contre le dopage dans le sport, le Programme canadien antidopage et la stratégie Sport pur, définissent un cadre éthique qui encourage les athlètes de haut niveau et le personnel de soutien à se conformer à l'éthique et à faire la promotion de l'éthique dans le sport au sein du système sportif canadien.

En 2010, Sport Canada a élaboré la Stratégie pour l'éthique dans le sport dans le but de définir son rôle pour ce qui est de faire avancer la question de l'éthique dans le sport et de soutenir une telle pratique au Canada et à l'étranger. En février 2011, une version révisée de la Politique canadienne contre le dopage dans le sport a été approuvée par les ministres responsables du Sport des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. La base de cette politique repose sur l'engagement fondamental à préserver l'intégrité des valeurs du sport et à protéger la santé des personnes contre la pratique éthiquement répréhensible du dopage, et l'objectif est d'instaurer au Canada une culture du sport sans dopage pratiqué de façon éthique.

L'administration du Programme canadien antidopage, lequel est conforme au Code mondial antidopage, incombe au Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES). L'exécution du Programme se fait conjointement avec le monde du sport, et l'accent est mis sur l'éducation, la prévention, la collaboration internationale, le dépistage, la dissuasion et la recherche.

État actuel des choses dans le milieu du sport de haut niveau

Le milieu du sport de haut niveau au Canada s'est considérablement amélioré au cours des dernières années. Les paragraphes qui suivent résument l'état actuel des principaux dossiers, y compris les défis qu'il faudra relever.

Sports de haut niveau ciblés aux Jeux olympiques et paralympiques

À l'automne 2005, À nous le podium (ANP) a été institué en tant qu'organisme consultatif technique pour le sport de haut niveau, et il a été mandaté pour centraliser et coordonner les ressources fournies par les bailleurs de fonds nationaux, en mettant l'accent sur les programmes des sports de haut niveau ciblés, afin que soit exploité le plein potentiel du Canada aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010. Les bailleurs de fonds initiaux étaient Sport Canada, le Comité olympique canadien (COC), le Comité paralympique canadien (CPC), les ONS des sports d'hiver et le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN). Le mandat d'ANP a été élargi en novembre 2006, les sports ciblés du

programme des Jeux olympiques et paralympiques d'été y ayant été ajoutés, puis en juin 2010, afin qu'il englobe également la Stratégie relative aux sports d'équipe d'été.

ANP est maintenu, en tant qu'initiative concertée novatrice pour le sport de haut niveau issue de la collaboration entre Sport Canada, le COC et le CPC. Ses responsabilités sont les suivantes :

- Dresser la liste des sports dans lesquels le Canada pourrait remporter des médailles à l'occasion de futurs Jeux olympiques ou paralympiques (sports ciblés) ainsi que des athlètes susceptibles de remporter ces médailles (athlètes ciblés);
- Recommander aux bailleurs de fonds nationaux – Sport Canada, le COC et le CPC – des niveaux de financement pour les sports et les athlètes ciblés;
- Donner des conseils techniques aux membres de la communauté du sport de haut niveau et exercer un leadership auprès d'eux.

À l'heure actuelle, ANP cible 18 sports olympiques et 11 sports paralympiques d'été en vue des Jeux d'été de 2012, de même que 15 sports olympiques et 4 sports paralympiques d'hiver en vue des Jeux d'hiver de 2014. Pour les Jeux olympiques d'été de 2012, on vise une performance qui permettra au pays de se classer parmi les 12 premiers au tableau des médailles; pour les Jeux paralympiques d'été de 2012, parmi les 8 premiers quant au nombre de médailles d'or. Pour les Jeux olympiques d'hiver de 2014, on vise une performance qui permettra au pays de décrocher le premier rang au tableau des médailles; pour les Jeux paralympiques d'hiver de 2014, de terminer parmi les trois pays ayant remporté le plus grand nombre de médailles d'or.

Financement des sports visés

Parallèlement à la mise sur pied d'ANP, on a augmenté le financement accordé aux sports olympiques et paralympiques ciblés. Depuis 2005, le gouvernement du Canada augmente progressivement le soutien offert aux sports d'été et d'hiver de haut niveau qui sont ciblés (excellence accrue) par le biais du Programme de soutien au sport (PSS); au départ, soit en 2005-2006, le montant versé était de 23 millions de dollars, montant qui n'a cessé d'augmenter pour se chiffrer à 64 millions en 2010-2011. Le financement accordé au Programme d'aide aux athlètes (PAA) de Sport Canada a lui aussi augmenté, passant de 15 millions de dollars en 2003-2004 à 25,9 millions de dollars en 2010-2011. Quant au Programme d'accueil (PA), le soutien accordé à l'accueil de manifestations internationales unisport de petite envergure est passé de 1 million de dollars en 2003-2004 à 3,8 millions de dollars en 2010-2011, alors qu'un montant pouvant aller jusqu'à 20 millions de dollars par manifestation est dégagé pour l'accueil de manifestations internationales unisport de grande envergure (une telle manifestation tous les deux ans). Le soutien de base qu'accorde Sport Canada à tous les ONS par l'entremise du PSS s'élève toujours à environ 36 millions de dollars depuis 2003-2004.

De 2005 à 2010, les commanditaires du COVAN, le COC, le CPC et les gouvernements provinciaux et territoriaux ont versé 53,4 millions de dollars aux sports d'hiver ciblés; de 2006 à 2010, 21,5 millions de dollars ont été versés aux sports d'été ciblés par des

sources autres que le gouvernement fédéral. L'augmentation des fonds versés a procuré une base de financement solide pour les sports d'été et d'hiver dans lesquels il semble possible de remporter des médailles aux Jeux olympiques et paralympiques. Pour l'avenir, toutefois, le monde du sport de haut niveau se trouve confronté au défi de trouver des moyens d'attirer des capitaux du secteur privé, qui serviront tant aux sports ciblés qu'aux sports non ciblés.

ANP collabore étroitement avec le COC et le CPC afin de faire augmenter le montant du financement accordé par le gouvernement fédéral; l'objectif visé est d'obtenir à tout le moins 10 millions de dollars supplémentaires pour les prochaines années. ANP s'emploie également à travailler de concert avec ces organismes et d'autres organisations dans le but d'harmoniser les initiatives de financement et les objectifs de performance du sport de haut niveau.

Stratégie relative aux sports d'équipe d'été

Les fonds, de l'ordre de 6 millions de dollars, prévus dans le budget de 2010 ont rendu possible la mise en œuvre de la Stratégie relative aux sports d'équipe d'été pour les sports olympiques et paralympiques. L'objectif à long terme de la Stratégie porte sur deux points : augmenter le nombre d'équipes en lice pour une médaille aux Jeux olympiques et paralympiques d'été et remporter plus de médailles dans les sports d'équipe. Pour la période allant de 2010 à 2012, la stratégie est axée sur :

- Le soutien de six sports d'équipe des Jeux olympiques d'été, en vue de définir et de mettre en œuvre des changements à apporter au système de développement des athlètes, en fonction d'une perspective stratégique à long terme visant à améliorer les résultats au fil du temps;
- Le renforcement de deux équipes paralympiques qui ne sont pas encore de calibre international, grâce à l'amélioration de leur programme d'équipe nationale et à la mise en œuvre d'une approche plus systémique pour le développement des athlètes de haut niveau;
- La consolidation des systèmes de développement des deux équipes de sports olympiques d'été actuellement ciblées, afin de maintenir et d'améliorer les résultats dans ces disciplines;
- La consolidation des systèmes de développement des athlètes de haut niveau et l'augmentation du nombre de ces athlètes, pour cinq équipes de sports paralympiques d'été actuellement ciblées.

Sport paralympique

Des fonds importants du gouvernement du Canada, nouvellement prévus dans le budget de 2010, ont permis au CPC d'établir un ambitieux plan stratégique visant à mettre en place un système de sport paralympique durable et de premier ordre, et à améliorer la performance du Canada aux Jeux paralympiques. Le défi à relever est maintenant de donner de l'ampleur au système global de sport paralympique, de le renforcer, et de tâcher de mieux combler les écarts qui existent à l'échelon des provinces et des

territoires. En outre, il demeure nécessaire de s'assurer que nos installations et notre équipement de haut niveau satisfont aux besoins des athlètes paralympiques de même qu'aux besoins particuliers liés à leurs disciplines.

Développement à long terme du participant/athlète

Le développement à long terme du participant/athlète (DLTP/A) est axé sur le cadre général de développement du participant/de l'athlète et tient particulièrement compte de la croissance, de la maturation et du développement. Selon la vision cas Sport Canada du mouvement d'Au Canada, le sport c'est pour la vie et du DLTP/A, tous les Canadiens ont les compétences nécessaires pour exceller dans le sport et vivre une expérience positive du sport tout au long de leur vie au sein d'un système sportif intégré et durable. Pour le sport de haut niveau, cette vision peut se traduire de la façon suivante :

- De **plus grands** succès aux niveaux les plus élevés des compétitions internationales;
- Des programmes de **meilleure qualité**, une **amélioration** du développement du talent, une utilisation des ressources **optimisée**, et le développement et le maintien en fonctions systématiques des athlètes;
- L'utilisation **stratégique** des ressources et la collaboration entre le milieu du sport et les autres secteurs;
- Des parcours **viables** pour les athlètes dans chaque sport et un développement intégré et **durable** des disciplines sportives.

Sport Canada verse des contributions pour l'établissement de modèles de DLTP/A depuis 2005. Financé par Sport Canada, le groupe d'experts du DLTP/A a été une force motrice essentielle, qui a contribué au progrès d'Au Canada, le sport c'est pour la vie et du modèle de DLTP/A. Les experts de ce groupe ont fait un travail de fond dans l'ensemble du pays pour apporter leur contribution à chacune des étapes de l'établissement de modèles de DLTP/A. Les ONS travaillent au modèle de DLTP/A propre à leur sport depuis 2006. Cette étape devrait bientôt être terminée, car les modèles de tous les ONS financés par Sport Canada doivent être prêts pour l'exercice 2011-2012.

Les principes et la terminologie du mouvement Au Canada, le sport c'est pour la vie se sont diffusés dans l'ensemble du pays, et ils ont non seulement suscité l'intérêt de la communauté du sport, mais également celui des secteurs de la santé et des loisirs, qui se les ont appropriés à leur tour. L'adhésion de la communauté du sport à la philosophie d'Au Canada, le sport c'est pour la vie et au DLTP/A, de même que l'harmonisation des plans stratégiques et des activités de mise en œuvre de Sport Canada et des gouvernements provinciaux et territoriaux, donnent le ton au changement de paradigme nécessaire pour que le système sportif du Canada soit efficace et qu'il donne les résultats escomptés. Le défi que doivent maintenant relever les organismes de tous les niveaux du système sportif, y compris le système sportif paralympique, consiste à mettre en œuvre, dans les systèmes et les programmes, les changements qui sont nécessaires selon leurs modèles de DLTP/A.

Investissements des gouvernements provinciaux et territoriaux dans le sport de haut niveau

Ces dernières années, des investissements considérables ont été faits par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dans des projets d'infrastructure liés au sport de haut niveau. Par exemple, l'Alberta a contribué à hauteur de 69 millions de dollars au projet de WinSport Canada qui accueillera l'Institut canadien du sport – Calgary et qui fera fond sur les atouts dont la région de Calgary dispose déjà au chapitre du sport de haut niveau. Le Québec et la Colombie-Britannique ont également alloué des fonds considérables aux installations de sport de haut niveau. Les provinces et les territoires ont en outre substantiellement accru leurs investissements dans les programmes de sport de haut niveau. L'Ontario et la Colombie-Britannique ont été spécialement actifs pour ce qui est des investissements dans le sport au cours des trois dernières années. Dans d'autres régions, comme dans les provinces de l'Atlantique, les investissements provinciaux dans le sport de haut niveau sont actuellement à un sommet historique. La disponibilité de fonds appropriés de même que l'harmonisation des parcours de développement des athlètes tout le long du continuum du développement sportif, y compris pour les athlètes ayant un handicap, constituent toujours des défis à l'échelle des provinces et des territoires ainsi qu'à l'échelle nationale.

Centres canadiens de sports

Le réseau des centres canadiens de sports (CCS) continue de jouer un rôle clé, en assurant la prestation de services de sciences du sport et de médecine sportive ainsi que de services personnels aux athlètes et entraîneurs de haut niveau, pour les aider à atteindre leurs objectifs dans le domaine du sport de haut niveau. Les CCS sont financés par Sport Canada, les gouvernements provinciaux et le secteur privé. Des travaux ont été entrepris en vue de transformer en instituts canadiens du sport (ICS) un certain nombre de CCS, afin d'améliorer encore la prestation de ces services. Les composantes principales d'un ICS, grâce auxquelles il est possible d'instituer des environnements axés sur l'excellence, sont des endroits réservés à des sports en particulier et à l'entraînement dans ces disciplines, du personnel chargé du sport de haut niveau, et une masse critique d'athlètes et d'entraîneurs de haut niveau.

Soutien direct aux athlètes

Sport Canada et plusieurs gouvernements provinciaux et territoriaux disposent de programmes grâce auxquels les athlètes de haut niveau bénéficient d'un soutien direct. Grâce au Programme d'aide aux athlètes (PAA), dont le budget annuel s'établit à environ 27 millions de dollars, Sport Canada appuie chaque année environ 1 825 athlètes qui pratiquent des sports ciblés et non ciblés. Notons que le budget du Programme s'élevait à 15 millions de dollars en 2003-2004. Ce programme fournit aux athlètes brevetés des allocations de subsistance et d'entraînement mensuelles libres d'impôt, de même qu'un soutien supplémentaire pour les frais de scolarité, les crédits différés pour frais de scolarité et les besoins spéciaux. En 2008-2009, les gouvernements provinciaux et territoriaux ont alloué environ 21 millions de dollars de soutien direct aux athlètes.

En 2008, le COC a remplacé son programme de soutien et de récompense de la performance par le Fonds d'excellence des athlètes (FEA). Le principal changement apporté par cette évolution est la remise aux athlètes de primes de performance lorsqu'ils remportent des médailles d'or (20 000 \$), d'argent (10 000 \$) et de bronze (5 000 \$) aux Jeux olympiques. Le Fonds permet également de remettre aux athlètes des subventions de 5 000 \$ fondées sur la performance durant les années non olympiques. Le COC a versé 515 000 \$ aux médaillés des Jeux olympiques d'été de 2008 et 1,7 million de dollars aux médaillés des Jeux olympiques d'hiver de 2010. De 2009 à 2012, le COC a prévu un budget de 5,2 millions de dollars pour le FEA.

Le programme Alimenter l'excellence des athlètes et des entraîneurs de Petro-Canada finance chaque année 50 athlètes olympiques et paralympiques de la relève ainsi que leurs entraîneurs en leur offrant une subvention de 8 000 \$ servant à absorber une partie de leurs dépenses liées au sport de haut niveau. Les athlètes qui bénéficient de ce soutien sont ceux qui ne se sont pas encore vu octroyer de brevet dans le cadre du PAA de Sport Canada, car les fonds ont pour but d'aider les athlètes à obtenir un tel brevet. Depuis 1988, plus de 2 300 athlètes et leurs entraîneurs ont touché 7 millions de dollars par le biais de ce programme.

Le Canadian Athletes Now Fund (CanFund) verse des subventions de 6 000 \$ aux athlètes olympiques et paralympiques actifs faisant partie d'une équipe nationale. Depuis 1997, ce fonds a permis de recueillir plus de 11 millions de dollars destinés aux athlètes ayant besoin d'un soutien financier. Plusieurs autres organismes, notamment les universités et B2dix, offrent aux athlètes différentes formes de soutien.

Formation des entraîneurs et environnement de travail

En 2009-2010, Sport Canada a versé à des ONS 13,4 millions de dollars pour les salaires et avantages sociaux des entraîneurs – montant qui comprenait 7,9 millions de dollars à l'appui de l'excellence accrue dans les sports ciblés – et à l'Association canadienne des entraîneurs (ACE) 4,1 millions de dollars pour la formation des entraîneurs. Malgré une augmentation de 27% de la contribution de Sport Canada au salaire des entraîneurs depuis 2006-2007, le besoin persiste d'augmenter le nombre d'entraîneurs à temps plein dans le domaine du sport de haut niveau et d'améliorer leurs conditions de travail, ce qui comprend le perfectionnement professionnel des entraîneurs de haut niveau ainsi que celui des directeurs de sport de haut niveau et des autres membres du personnel technique. Les ONS sont toujours aux prises avec leurs problèmes de personnel et doivent s'assurer d'avoir suffisamment de ressources pour garantir la bonne exécution de leur programme de sport de haut niveau.

Gouvernance et capacité organisationnelle des ONS

La bonne exécution des programmes de sport de haut niveau dépend en grande partie de l'existence d'une structure de gouvernance efficace au sein des ONS. Sport Canada, le COC et d'autres partenaires collaborent activement avec des spécialistes en la matière

afin de concevoir et de mettre en œuvre des initiatives qui permettront aux ONS de renforcer leur politique de gouvernance.

Accueil des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015

L'accueil des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto aura de nombreuses répercussions positives sur le sport de haut niveau à Toronto et dans les municipalités environnantes, en particulier en ce qui concerne les installations sportives qui seront léguées après ces Jeux. Un grand nombre d'installations sportives seront rénovées et modernisées, et des installations de premier ordre essentielles seront bâties pour le cyclisme sur piste, l'athlétisme et les sports aquatiques. C'est au campus de Scarborough de l'Université de Toronto que sera établi l'Institut canadien du sport – Ontario. Par ailleurs, dans l'optique du développement du sport, les Jeux de 2015 offrent la possibilité de bâtir des capacités et une expertise en matière de sport de haut niveau, et donnent à certains athlètes et équipes l'occasion de se qualifier pour les Jeux olympiques et paralympiques de 2016.

Fierté d'être Canadien et Jeux d'hiver de 2010

Les Jeux d'hiver de 2010 à Vancouver et à Whistler ont galvanisé les intervenants clés du sport de haut niveau de même que la population canadienne en général. Tout au long de ces Jeux, l'excellence sportive a été exaltée et célébrée. Dans le cadre d'un sondage Harris-Decima réalisé à la fin des Jeux olympiques, 99 % des personnes interrogées se sont dites « très satisfaites » ou « satisfaites » de la performance des athlètes canadiens. À cet égard, le sondeur en chef a déclaré : [traduction] « Je ne me rappelle pas avoir jamais vu autant de Canadiens être aussi satisfaits d'une même chose au même moment. » Le défi à relever, pour l'avenir, est de maintenir ce niveau de visibilité pour tous les sports de haut niveau.